

Le phénomène ne baisse pas d'un iota

Le corps d'une jeune fille, âgée d'une vingtaine d'années, a été retrouvé à moitié nu dans la nuit du lundi 2 août dernier au quartier Nyali, dans le 5^e arrondissement de Libreville. Une fois de plus une enquête sera ouverte, sans jamais aboutir à l'inculpation des auteurs, ni des commanditaires.

En cette journée du lundi 2 août, l'émoi va s'emparer des habitants de cette partie de la capitale. Lorsque le corps sans vie de cette jeune fille, à moitié dénudé, est découvert à peine dissimulé dans un buisson, à quelques 50 mètres de la voie principale. Non loin du domicile du chef de quartier.

L'identité de la victime n'ayant pas encore été donnée au moment de notre passage, pas plus que les circonstances de cette mort, un témoin a cependant expliqué que « ses vêtements étaient déchirés et recouverts de poussière. Son pantalon traînait à côté du corps inerte et ses cheveux étaient démêlés ». Ce qui présage d'une lutte, si ce n'est que le corps a été déposé à cet endroit, en maquillant le crime, pour faire croire qu'une rixe aurait mal tourné.

Car en examinant le corps, en attendant confirmation des autorités compétentes, une indiscretion a fait savoir qu'il était sanguinolent, preuve que certaines parties avaient été retirées. Si tel est le cas, il s'agit ni plus, ni moins d'un crime à des fins

rituelles. Et pendant ce temps, les auteurs et leurs commanditaires dormiront tranquillement, au moment où les parents sont inconsolables. Par la perte d'un de leurs membres, à la fleur de l'âge.

Et pour sûr, une enquête sera diligentée. Mais jamais, à l'instar de milliers d'autres crimes de cette nature, personne ne sera inquiété. Ou bien si. On pourrait faire semblant d'inculper de parfaits innocents, qui seraient relâchés quelque temps après. Pour donner l'impression que quelque chose est fait. Alors que l'enquête aura été classée depuis belle lurette, au grand dam de la famille qui aura cru que la justice faisait son travail.

Ainsi sont traités des dossiers liés à ces assassinats, même si dans les discours officiels, on déclare lutter contre ce phénomène. Et pourtant chaque jour, on enregistre davantage de victimes, sans que ni la police, ni le tribunal n'arrive jamais à mettre la main sur les individus à l'origine de ces crimes crapuleux. Comme c'est souvent le cas, quand il s'agit de retrouver des « casseurs » et autres « auteurs de troubles à l'ordre public à la solde de l'opposition ». Dont les procès et les condamnations sont expédiés à une vitesse éclair.

Ainsi va le Gabon où l'intégrité physique des citoyens est sauve, avec une justice rendue aux justiciables.

Tar'Engongha